



**Le samedi 30 novembre 2024**  
**JARD-SUR-MER**

Pour terminer l'année, nous vous proposons de nous retrouver pour une journée entière sur le littoral (Marche, repas, visite).

<b>8h30</b>	Rendez-vous à JARD-Sur-Mer, sur le parking du Port de Plaisance. Café – brioche.
<b>9h00</b>	Photo de départ. Circuit en boucle (9 km environ) à partir du port de plaisance (bord de mer – forêt) Voiture balai.
<b>11h30</b>	Fin de la marche au port.
<b>12h00</b>	Repas au restaurant « Histoires de mômes », 1 rue de l'océan à Jard-Sur-Mer (Kir, pâté en croûte, Merlu-Ratatouille, Bavarois, 1 verre de vin, café, possibilité menu végétarien).
<b>13h45</b>	Départ pour le CAIRN, Rue de la Courolle, 85440 Saint-Hilaire-La-Forêt.
<b>14h30</b>	Visite commentée du CAIRN (musée sur la préhistoire) par Jo (pour les adhérents, prise en charge partielle du coût de la visite par l'association).
<b>16h30</b>	Pot de départ (si la météo le permet).

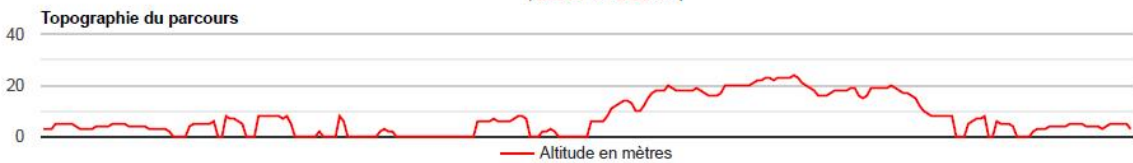
Numéros de téléphone pour nous contacter si questions, ou si besoin le jour de la balade :  
(Christiane MONTASSIER : 07 83 11 40 06, Marie-Jo DAVIAUD : 06 85 76 67 28,  
Françoise COUSSEAU : 06 33 55 60 19, Marie-Thérèse BOUTHEAU : 06 88 55 04 42).

***N'oubliez pas votre badge, votre timbale, vos chaussures de randonnée, vos bâtons, une tenue adaptée à la saison et à la météo et peut-être vos masques, du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes, les gestes barrière, etc. ...***

**Circuit à pied le matin**



**JARD SUR MER**  
[ 8531.7 m - 8.53 km ]





**Le samedi 30 novembre 2024**  
**JARD-SUR-MER**

**Parking du Port de plaisance  
Jard Sur Mer**

**Restaurant « Histoires de mômes  
1, rue de l'océan, Jard Sur Mer**

**Vers Saint-Hilaire-la-Forêt**

**Arrivée à Jard**



En arrivant à Jard-Sur-Mer, suivre la direction « Le Port ».

Numéros de téléphone pour nous contacter si questions, ou si besoin le jour de la balade :  
**(Christiane MONTASSIER : 07 83 11 40 06, Marie-Jo DAVIAUD : 06 85 76 67 28,  
Françoise COUSSEAU : 06 33 55 60 19, Marie-Thérèse BOUTHEAU : 06 88 55 04 42).**



ASSOCIATION VENDÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES  
VENDÉE COMPOSTELLE - MONT SAINT-MICHEL

**Le samedi 30 novembre 2024**  
**JARD-SUR-MER**

Bulletin d'inscription à la sortie jacquaire du **samedi 30 novembre 2024**  
(Marche d'environ 9 km, voiture balai, Repas au restaurant, Visite CAIRN).

**Bulletin d'Inscription** à renvoyer **pour le vendredi 15 novembre 2024**

Après cette date, nous ne pourrons plus accepter d'inscriptions pour le repas et la visite (sauf si désistement)

Merci de remplir votre bulletin d'inscription à la journée et de le retourner **par courrier (si paiement par chèque)**  
**Ou par mail (si paiement par virement)** en précisant impérativement **VOS NOMS**, et motif : **JOURNEE JARD 2024**

Nom (s) Et Adresse (s)		Assistera (ont) À la marche	Oui / Non
		Participera (ont) Au Repas et à la visite du CAIRN	Oui / Non
		Menu végétarien ?	Oui / Non
Nb de repas + visite Adhérent en 2024	X <b>28,50€</b>	<b>Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques</b> <b>Chez Mme Brigitte BOUERY</b> 10, Petite Rue de la Grande Bodinière, 85210 SAINTE-HERMINE Tél : <b>06 71 87 83 49</b> Courriel : <a href="mailto:brigittebouery@hotmail.fr">brigittebouery@hotmail.fr</a>	
Nb de repas + visite Non adhérent en 2024	X <b>32,00€</b>		
Total réglé =			
<u>Paiement le :</u> / /	Par chèque <input type="checkbox"/>	N° chèque : _____ Banque : _____ À l'ordre de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques	
	Par virement <input type="checkbox"/>	<b>IBAN : FR76 1470 6001 8882 4210 5600 102</b> <b>BIC : AGRIFRPP847</b>	

**L'inscription à cette sortie :**

- Vaut pour autorisation pour le Bureau de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques :
  - ✓ À gérer, sauvegarder et utiliser les données personnelles qui précèdent dans le cadre exclusif de la bonne gestion de l'activité concernée,
  - ✓ À utiliser mon (mes) image(s) pour les besoins de la communication et de l'information (revue Le Jacquet Vendéen, le site internet),
- En cas de covoiturage, pensez à indemniser le conducteur,
- Sous-entend pouvoir le jour de la sortie être en mesure de présenter les documents sanitaires en vigueur à la date présumée,
- Vous engage : si un règlement est demandé, le remboursement de votre règlement sera effectif uniquement si l'annulation de l'évènement est du fait de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques (VENDÉE - COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL) ou si un participant est sur liste d'attente et peut vous remplacer.